

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception: 3 juillet 2013 Dossier complet le: 29 juillet 2013 N° d'enregistrement: F 022 13 P 0076

1. Intitulé du projet

Déclaration d'Utilité Publique DUP, relative à l'aménagement urbaine du secteur
 de la rue de Breteuil en vue de la construction de logements sociaux et la création de lots à bâtir.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom: _____ Prénom: _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: Commune de RAVENEL

Nom, prénom et qualité de la personne
 habilitée à représenter la personne morale: Monsieur MERLIN, Maire

RCS / SIRET: _____ Forme juridique: _____

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
 dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	Route (nouvelle voirie) inférieure à 3 km
36	Surface construite comprise entre 10 000 et 40 000m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Déclaration d'utilité publique DUP, relative à l'aménagement urbaine du secteur
 de la rue de Breteuil en vue de la construction de logements sociaux et la création de lots à bâtir.
 Extension de l'urbanisation du village, et construction d'habitations (dont la moitié de logements
 sociaux)

Courrier arrivé le
 - 3 JUIL. 2013
 DREAL Picardie
 SGCCE

4.2 Objectifs du projet

Urbanisation des zones NA du nord du bourg (INAa et IINAa), tel que prévu dans le POS.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création de 71 lots à usage d'habitation (35 lots libres à la construction, et 36 lots à vocation locative)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Néant

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique DUP

Procédure opérationnelle d'urbanisme inconnue à ce jour.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique DUP

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
9 parcelles (8 comptes de propriété) pour une superficie de	54 924 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RAVENEL
Lieu dit : Rue de Breteuil

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 41' 54" 01 Lat. 49 ° 49' 91" 90

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS en vigueur approuvé le 19 juin 1997 et rendu exécutoire le 26/12/1997
Zone INAA (3 ha) destinée à la création de lotissements et d'opérations groupées, objet d'étude préalable depuis 1984. Le POS prévoit des possibilités d'accès depuis la rue des Acacias, la chaussée Brunehault, et un accès sud depuis la rue du Vieux Moulin. L'article 5 est réglementé (600m²/lot). Zone IINAA (2,8 ha) destinée à la création ultérieure de lotissements et d'opérations groupées à usage d'habitation, réalisables à long terme après modification du POS. Emplacements réservés n°1 (pour élargissement de voirie accès sud) et 10 (amélioration d'un carrefour existant). Plantations à réaliser au nord de la zone INAA.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR2200369 - Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) SIC, A 10km à l'est A 13 km à l'ouest A 11 km au nord
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monument Historique : église de la Nativité Notre-Dame, classée depuis le 15 juillet 1919 secteur de projet au delà du périmètre de protection de 500 m (554 m)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone NA du POS actuellement en usage agricole compensation en négociation avec l'exploitant
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éclairage public nocturne
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accroissement de la circulation automobile Renforcement du réseau de circulation douce
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	gestion à la parcelle dans le respect du SDA
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Principe de création d'un nouveau tour de ville à l'interface entre la plaine agricole et la zone d'extension. Ce type de chemin permet de matérialiser voire de recréer l'enveloppe urbaine naturelle des villages de type "village de plateau". Les plantations associées à ce tour de village permettent, outre une bonne insertion paysagère des futures constructions, une protection contre les vents dominants (sud/ sud-ouest).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction de la zone agricole extension de la zone urbaine

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autre développement urbain programmé ??

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet doit être dispensé d'étude d'impact car cet aménagement n'a pas de conséquence sur un milieu naturel sensible ou remarquable.
La zone d'extension figure au POS, et l'urbanisation du secteur est donc déjà programmé.
Le dossier de DUP n'est pas soumis à étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier projet de DUP
CD-ROM joint

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à RAVENEL le 01 Juillet 2013

Signature

de 
Bernard LERUN

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique			
Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	
Personne morale			
Nom	COMMUNE DE RAVENEL	Prénom	
Adresse du siège social			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
		RUE DU PETIT BAIL	
Code postal	60130	Localité	RAVENEL
		Pays	
Tél.	03 44 78 50 70	Fax	03 44 78 77 32
Courriel	mairie.ravenel	@	orange.fr
Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande			
Nom	MERLIN	Prénom	Bernard
Qualité	MAIRE		
Tél.		Fax	
Courriel		@	

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.



DEPARTEMENT DE L'OISE (60)
COMMUNE DE RAVENEL

**DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A LA
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP),
RELATIVE A L'AMENAGEMENT URBAIN
du secteur DE LA RUE DE BRETEUIL,
en vue de la construction de logements
sociaux, et de la création de lots à bâtir**

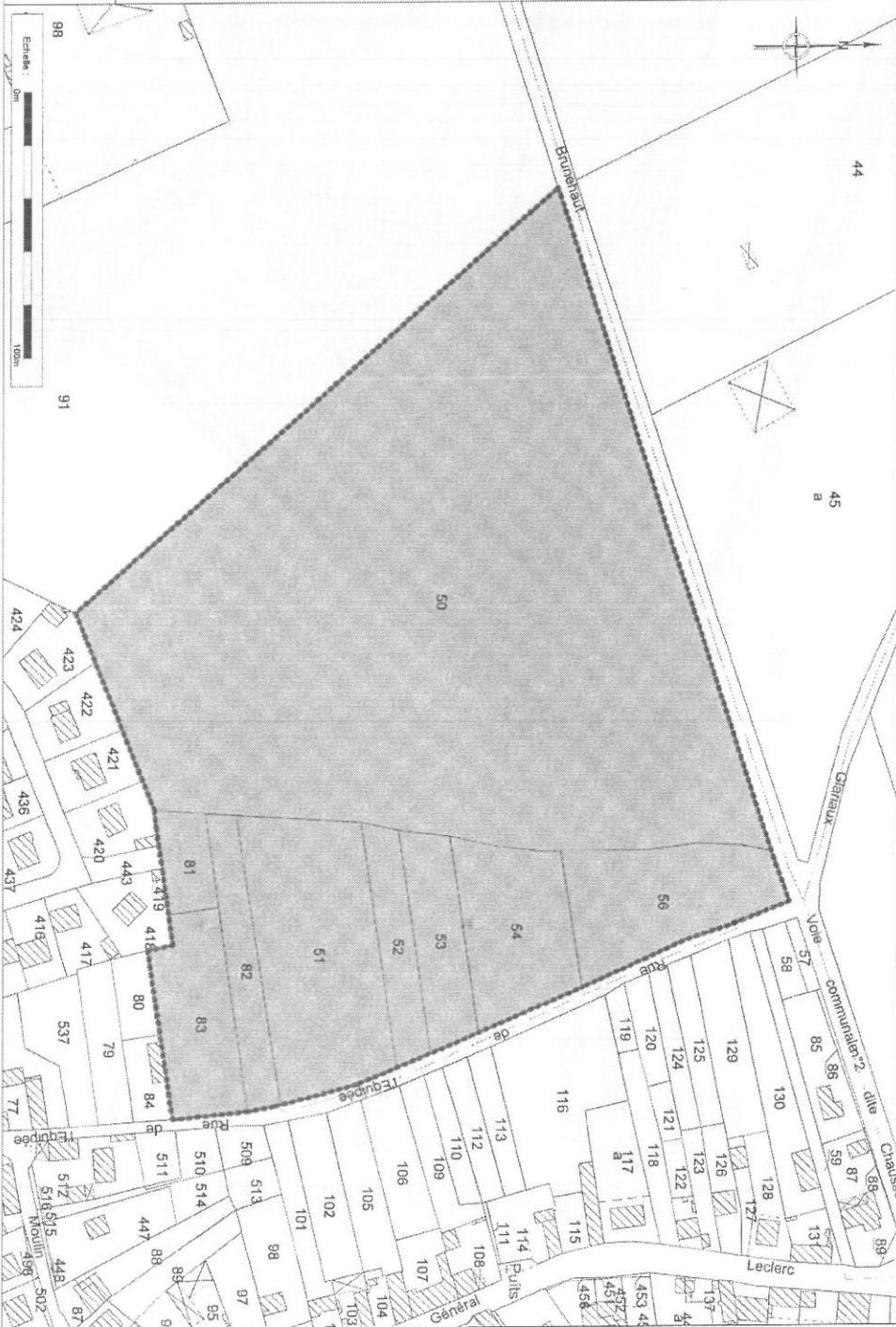
PLAN AU 1/1000

30 avril 2013

Document projet pour EP

Pièce n°3	Urbanisme, DESIGN URBAIN 4, rue de Breteuil, Ravenel (60400)	

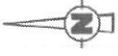
LEGENDE
 Limite de la zone de projet de DUP





COMMUNE DE RAVENEL

ESQUISSE D'AMENAGEMENT RUE DE BRETEUIL



ESQUISSE D'AMENAGEMENT

71 LOTS : 36 231 m²
DONT 36 LOTS EN ZONE DE CONSTRUCTION
DENSE : 14 666 m²

ESPACES VERTS : 9 987 m²

EQUIPEMENTS : 11 518 m²

VOIRIE & STATIONNEMENTS : 6 709 m²

TROTTOIRS : 4 079 m²

ESPACE DE JEUX : 680 m²

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : 50 m²

STATIONNEMENTS

48 PLACES DE STATIONNEMENT (SOIT 0,68 PLACE / LOT)
(DONT 4 PLACES DESTINEES AUX HANDICAPES)

NOMBRE DE PLACES VARIABLE SUIVANT LES ETUDES
PROPRES A L'AMENAGEMENT DE CHAQUE PHASE

TRANCHE 1

20 LOTS : 9 847 m²
DONT 12 LOTS EN ZONE DE CONSTRUCTION
DENSE : 5 150 m²

ESPACES VERTS : 3 425 m²

EQUIPEMENTS : 3 885 m²

VOIRIE & STATIONNEMENTS : 2 369 m²

TROTTOIRS : 1 490 m²

POINT D'APPORT VOLONTAIRE 1 : 26 m²

TRANCHE 2

17 LOTS : 8 837 m²
DONT 6 LOTS EN ZONE DE CONSTRUCTION
DENSE : 2 396 m²

ESPACES VERTS : 1 189 m²

EQUIPEMENTS : 1 653 m²

VOIRIE & STATIONNEMENTS : 1 012 m²

TROTTOIRS : 641 m²

TRANCHE 3

17 LOTS : 8 008 m²
DONT 10 LOTS EN ZONE DE CONSTRUCTION
DENSE : 3 895 m²

ESPACES VERTS : 2 154 m²

EQUIPEMENTS : 2 837 m²

VOIRIE & STATIONNEMENTS : 2 013 m²

TROTTOIRS : 824 m²

TRANCHE 4

17 LOTS : 9 539 m²
DONT 8 LOTS EN ZONE DE CONSTRUCTION
DENSE : 3 201 m²

ESPACES VERTS : 3 219 m²

EQUIPEMENTS : 3 143 m²

VOIRIE & STATIONNEMENTS : 1 315 m²

TROTTOIRS : 1 124 m²

ESPACE DE JEUX : 680 m²

POINT D'APPORT VOLONTAIRE 2 : 24 m²



ECHELLE 1/1250
PLAN ETABLI EN MARS 2013

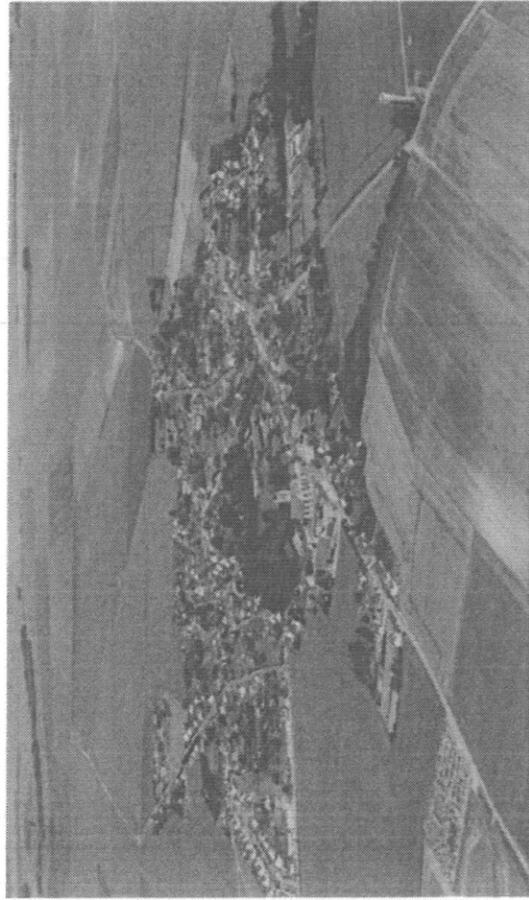
► SITUATION

La commune de RAVENEL est située en Picardie, dans le département de l'Oise, dans le canton de Saint-Just-en-Chaussée et dans l'arrondissement de Clermont.

La commune de RAVENEL se situe au coeur de la communauté de communes du Plateau Picard qui rassemble 52 communes pour une population totale de 28 905 habitants (2009). Le pays du Clermontois Plateau Picard regroupe quant à lui 68 communes et 56 271 habitants (2009).

La commune de RAVENEL est limitrophe de 6 communes : Plainval, Angvillers, Léglantiers, Maignelay-Montigny, Le Plessier sur Saint Just et Saint Martin aux bois.

Les principaux bourgs commerciaux les plus proches sont Saint-Just-en-Chaussée (environ 5.5 kms) et Maignelay-Montigny (4.5kms). Les pôles les plus attractifs sont situés au sud de la commune avec Clermont, Creil puis la région parisienne. Il existe peu de liaisons vers les autres points cardinaux.



AET

RAVENEL - NOTE DE PRÉSENTATION - ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT - LIEU-DIT « RUE DE BRETEUIL »

